RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2M PRO

SASU

Capital de 1000 €

9 RUE DE MARCHE,

95400 ARNOUVILLE

Les soussignés :

Monsieur KHLIFI Youssef, née le à [redacted] à [redacted] BELGIQUE de nationalité

[redacted] demeurant à [redacted]

Représentante de la totalité des actions, afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE

Dont l'ordre du jour annoncé par Madame KHLIFI Karima, présidente de cette assemblée, est

NOMINATION DE LA PRESIDENCE.

- RESOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur KHLIFI Youssef, née le à [redacted] à [redacted] BELGIQUE de nationalité

[redacted] demeurant à [redacted]

Celle-ci présente, déclare accepter ces fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

- RESOLUTION N°2

La rémunération de la présidence sera déterminée ultérieurement.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en autant d'exemplaires originaux, qui seront signés partous les intervenants susmentionnés.

Fait à [redacted] le 03/06/2025

[redacted]

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.